



Les cinq chantiers économiques du nouveau Conseil fédéral

EXÉCUTIF L'arrivée de deux nouveaux membres au gouvernement ne va pas révolutionner la marche des affaires des entreprises suisses. Le collège va néanmoins devoir empoigner plusieurs dossiers majeurs pour l'économie

ALINE BASSIN ET FANNY NOGHERO

@bassineline | @FNoghero

Il est loin le temps où le président du Vorort – ancêtre d'Économiesuisse – était surnommé le huitième conseiller fédéral. Avec l'internationalisation des chefs d'entreprise et dirigeants de multinationale, les liens entre les autorités politiques et les milieux économiques se sont distendus. Ces derniers attendent surtout des sept Sages qu'ils les laissent travailler et leur garantissent le meilleur contexte possible.

Crise énergétique, sauvetage d'UBS ou franc fort... l'histoire se plaît toutefois à rappeler que leurs destins sont inexorablement liés. Si dans certains cercles zurichois notamment on regrette que la capitale économique du pays ne soit plus représentée au Conseil fédéral, globalement les milieux économiques ont pris acte de l'élection de la Jurassienne Elisabeth Baume-Schneider et du Bernois Albert Rösti.

Deux départements, les Finances (DFF) et l'Environnement, les Transports, l'Énergie et la Communication (DETEC), devront être réattribués dès ce jeudi soir. Des domaines où se joueront deux des cinq grands chantiers économiques qui attendent la nouvelle équipe gouvernementale. Petit passage en revue des enjeux.

■ Approvisionnement énergétique

Albert Rösti, Elisabeth Baume-Schneider, ou un conseiller fédéral déjà en fonction? La fin de la semaine livrera le nom de l'héritier de l'un des dossiers les plus chauds du moment en prenant les commandes du DETEC.

En devant veiller à l'approvisionnement

énergétique du pays, le nouveau chef du département sera très vite mis dans le bain. «La crise actuelle a montré à quel point l'électricité est un bien de première nécessité indispensable à toute la société et l'économie», relève Michael Wider, président de l'Association des entreprises électriques suisses.

Le travail sera déjà bien mâché pour le nouvel arrivant puisque les ordonnances destinées à parer un cas de pénurie énergétique sont pratiquement sous toit. «Le Conseil fédéral, c'est avant tout une équipe», rappelle Michael Wider, relativisant ainsi la marge de manœuvre du nouveau ministre de l'Énergie.

La révision de la loi sur le CO₂ représente, en revanche, un des gros dossiers qui occuperont ses services. Le rejet populaire du texte proposé en 2021 reste l'un des grands revers de la socialiste Simonetta Sommaruga. La nouvelle mouture précise pour les entreprises les modalités d'obtention de soutiens pour la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Mais là encore, le ministre chargé du DETEC aura une influence limitée, le projet de loi ayant été transmis en septembre au parlement.

La question de l'approvisionnement énergétique est aussi intimement liée à nos rapports avec l'Union européenne.

■ Relations avec l'Union européenne

Les relations avec Bruxelles font évidemment partie des défis majeurs que devra résoudre la nouvelle équipe dirigeante. Jérôme Cosandey, directeur romand d'Avenir Suisse, le reconnaît: il y a d'une part les institutions, et de l'autre les gens qui font les institutions.

«Toutefois, les lignes de rupture entre le patronat et les syndicats tout comme la position des partis politiques ne vont pas changer avec un nouveau conseiller fédéral.» Sans compter que s'il devait y avoir une rocade au niveau du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), le nouveau titulaire reprendrait le dossier avec pour handicap de ne pas connaître la teneur exacte et informelle de toutes les discussions exploratoires menées jusqu'ici. Selon Jérôme Cosandey, un changement à la tête du DFAE pourrait certes insuffler une nouvelle dynamique aux négociations, mais risquerait surtout de les retarder.

Pour Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem, il est urgent de trouver une solution avec notre principal partenaire économique: «Ces derniers mois, le DFAE a posé les bases de la confiance pour de nouvelles négociations et, selon les rumeurs, un rapport montre que la protection des salaires est possible moyennant certaines adaptations techniques des mesures d'accompagnement, sans pour autant céder au chantage des syndicats les plus extrémistes. S'il n'agit pas rapidement, l'ensemble du Conseil fédéral risque de perdre sa marge de manœuvre et sa crédibilité en Suisse et à l'étranger.»

■ Fiscalité

L'attractivité fiscale a joué un rôle considérable dans la prospérité de la



Suisse ces quarante dernières années. Autant dire que la réforme de l'imposition des multinationales de l'OCDE, actuellement en débat au parlement, va changer fondamentalement la donne. Elle vise notamment l'instauration d'un taux plancher de 15% pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires de plus de 750 millions de francs, soit

Le dossier de l'immigration revêt une importance particulière pour les milieux économiques suisses, toujours en quête de personnel

au-dessus des taux pratiqués actuellement dans la plupart des cantons.

Il appartiendra au nouveau ministre des Finances – ou à la nouvelle ministre des Finances puisque Karin Keller-Sutter ne cache pas son intérêt pour le poste – d'utiliser le peu de marge de manœuvre à sa disposition pour gérer ce dossier délicat. «La concurrence fiscale internationale se réduit et l'attractivité va se jouer à l'avenir sur nombre d'autres paramètres de diverse nature», note Pierre-Marie Glauser, avocat et professeur à l'Université de Lausanne. Reste à savoir lesquels car, rappelle-t-il,

les dernières innovations fiscales telles que les rabais pour des brevets ou les super-déductions pour les activités de recherche et développement ne trouveront pas grâce auprès de l'OCDE.

■ Immigration

Le dossier de l'immigration revêt une importance particulière pour les milieux économiques suisses, toujours en quête de personnel, qualifié ou non. Presque tous les secteurs sont touchés par une pénurie de main-d'œuvre et la hausse du flux migratoire pourrait se révéler positive, pour autant que les procédures d'intégration puissent être accélérées et facilitées.

Pour le directeur romand d'Avénir Suisse, Jérôme Cosandey, il existe deux fronts sur lesquels le Conseil fédéral devra travailler. D'un côté la simplification des procédures pour l'obtention des permis de travail en faveur des travailleurs qualifiés des Etats tiers, et de l'autre la formation et l'intégration des jeunes migrants. «Il faut réfléchir et miser sur le long terme afin de les insérer dans le marché du travail sans créer d'appel d'air.»

Selon le directeur de Swissmem, Stefan Brupbacher, l'immigration reste également un sujet brûlant. Il estime néanmoins que l'afflux des réfugiés ukrainiens a été bien géré, compte tenu des circonstances, et salue le fait que les diplômés universitaires formés en Suisse puissent désormais y travailler.

■ Le commerce international

L'économie suisse a énormément pro-

fité de la mondialisation entre 1990 et 2020. Les exportations de biens et de services pesaient 70% du PIB l'an dernier, contre 40% trente ans plus tôt. Pour Martin Naville, directeur de la Chambre de commerce américano-suisse, le parlement n'en a pas tenu compte hier dans son choix: «Il est indispensable pour le Conseil fédéral d'avoir une excellente compréhension du commerce international. Ce que je constate aujourd'hui, c'est que cette dernière ne s'améliorera pas avec les deux nouveaux élus. Ni Albert Rösti, ni Elisabeth Baume-Schneider n'ont un profil international.»

Sauf coup de théâtre, Guy Parmelin devrait rester aux commandes du Département de l'économie et veiller à optimiser les règles de commerce pour les entreprises suisses. Entre des accords bilatéraux avec l'Union européenne qui vont lentement s'effriter et les replis protectionnistes observés en Chine et aux Etats-Unis, les perspectives sont peu favorables.

«Si l'UE est exemptée des critères de l'Inflation Reduction Act [un plan de relance américain qui favorise la production locale, ndlr], la chose la plus importante que le Conseil fédéral puisse faire, c'est d'obtenir que la Suisse le soit aussi. La même remarque vaut pour un éventuel accord de libre-échange. Les Etats-Unis représentent le seul grand partenaire commercial avec qui la Suisse n'a pas un tel accord et il faudrait en tout cas s'assurer que si l'UE en obtenait un, la Suisse soit traitée sur un pied d'égalité.» ■